

**INFORMATION ORIENTATION DES ELEVES**  
**FICHE "MINI-STAGE D'OBSERVATION" AU LYCEE DE RISCLE**  
**Au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres**

Procédure d'affectation Post-3<sup>ème</sup> (Affelnet) de l'Éducation Nationale

**Elèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>**

Classe d'origine :	Permet l'accès en :	Journée d'accueil	Nombre de stagiaires
5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole	Mercredi de 8h40 à 12h17 ou Vendredi de 8h45 à 12h40	2
4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole	Mercredi de 8h40 à 12h17 ou Vendredi de 8h45 à 12h40	au maximum

**Elèves de 3<sup>ème</sup>**

Niveau d'entrée :	Permet l'accès en 2 <sup>nde</sup> :	Journée d'accueil	Nombre de stagiaires
3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> professionnelle Production Vigne et Vin (VV)	Lundi de 10h00 à 17h10	2
	2 <sup>nde</sup> professionnelle Nature - Jardin - Paysage - Forêt (NJPF)	Lundi de 10h00 à 17h10	au maximum

**Elèves de Seconde**

Niveau d'entrée :	Permet l'accès en 1 <sup>ère</sup> :	Journée d'accueil	Nombre de stagiaires
Seconde professionnelle ou Seconde générale	1 <sup>ère</sup> Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF)	Mardi de 8h45 à 17h10	2
	1 <sup>ère</sup> Bac Professionnel Vigne et Vin (CGEVV)	Mardi de 8h45 à 17h10	au maximum

**Modalités d'inscription**

Fixer la date de mini-stage par téléphone (05.62.69.72.16) en prenant contact avec Mme BARRET, secrétaire en charge de la scolarité ou M. FRETIGNY, CPE.

Merci d'anticiper les demandes : début possible des mini-stages dès Janvier.

**Remarque :**

Le déjeuner est pris par les stagiaires dans l'établissement, les frais correspondants sont ensuite facturés à l'établissement d'origine ou acquittés par l'élève s'il est externe ou s'il réalise le mini-stage durant les vacances scolaires de son académie.

**Le lycée professionnel Agricole établit la convention de stage qui doit être signée par le collège ou lycée d'origine, les parents et le LPA, avant l'arrivée de l'élève en mini-stage. L'élève doit être couvert par une assurance.**

Possibilité pour un élève d'effectuer plusieurs jours de stage dans l'établissement avec hébergement.

LPA de Riscle

Voie Edgar Morin 32400 RISCLE

Tél 05 62 69 72 16 • Fax 05 62 69 79 41 • lpa.riscle@educagri.fr

